

La restauration des cours d'eau et des zones humides des Marais de l'Erdre



PRÉSERVER L'EAU VAUT BIEN 5 ANS DE TRAVAUX

De 2013 à 2017 Erdre & Gesvres, Nantes Métropole et le Pays d'Ancenis, ont réalisé de gros travaux de restauration des cours d'eau et des zones humides des Marais de l'Erdre. Un programme ambitieux pour une meilleure qualité de l'eau et des milieux aquatiques

Mis en ligne le 09 novembre 2018

Oxygéner l'eau, restaurer l'autoépuration des cours d'eau, recréer des habitats pour la faune aquatique, entretenir la végétation sur plus de 130 km de berges ... Il faut corriger les dégâts de trop de remembrement dans les années 80. Heureusement il existe des techniques, tels que le curage des douves en marais et la pose de cailloux au fond des lits des rivières ; c'est ce qui a été fait par exemple sur près de 11 km sur l'Hocmard, les affluents de la Grande Douve, et le ruisseau de Mortève. L'aménagement d'une quarantaine d'ouvrages, de buses ou de seuils, a par ailleurs facilité le déplacement des poissons et des autres espèces aquatiques vivant dans nos rivières.

Pour en savoir plus :

[Le service Eau & Milieux aquatiques](#)

[Récit photo des travaux de restauration des cours d'eau et des zones humides en Erdre & Gesvres](#)

3 MILLIONS D'€ c'est le montant du coût des travaux, qui ont été subventionnés majoritairement par l'Agence de l'eau Loire Bretagne et la Région.

Restauration des Marais de l'Erdre - La Grande Douve

Restauration des Marais de l'Erdre - La Grande Bodinière



 [RETOUR À LA LISTE](#)



La Mairie de Grandchamp-des-Fontaines

25 avenue du Général-de-Gaulle
44119 Grandchamp-des-Fontaines

☎ 02 40 77 13 26

📧 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi 9h > 12h / 13h30 > 17h

Mardi 8h30 > 12h / 13h30 > 18h30

Mercredi 8h30 > 12h / 13h30 > 17h

Jeudi 8h30 > 12h (fermé l'après-midi)

Vendredi 8h30 > 12h / 13h30 > 17h

Samedi 9h > 12h (2 samedis par mois)

